

6.5 CLASSE.

§.

Du Catalogue des *FRERES PERISSE*,
Imprimeurs-Libraires, rue Merciere,
n.° 15, à Lyon.

N.° 6.13 —



MUSEE ULTIMHEAT®
ULTIMHEAT® MUSEUM

AVIS AU PEUPLE,
SUR L'ÉCONOMIE
DE SON BOIS,

ou

UTILE RÉPARATION A FAIRE
AUX CHEMINÉES;

PAR COINTERAUX,

SECONDE ÉDITION,

Revue et augmentée, d'après de nouvelles
Expériences.

*Cahier in-8.°, avec six grandes Figures et autres pour les
détails, propres à toute famille qui voudra faire cette
utile réparation à une, ou plusieurs cheminées.*

PRIX, 1 franc 50 centimes.

Nota. Le Modèle en bois, avec sa description se vend toujours 5 fr.

A P A R I S,

Chez le Sieur COINTERAUX, rue Folie-Méricourt,
N.° 4, boulevard du Temple; derrière les Théâtres.

~~~~~  
Octobre 1806.

ANNALES AU PAYS  
DE L'ÉCONOMIE  
DE SON BOIS,  
OU  
L'ÉTAT RÉVOLUTIONNAIRE A FAIRE  
AUX CHIMIEES;  
PAR BOULETIER ALEX  
DEUXIÈME ÉDITION.

Table et augmentée, d'après de nouvelles  
Recherches.

Cette 2<sup>e</sup> édition est enrichie de figures et autres notes  
et tables, propres à toute l'école qui voudra faire cette  
table révolutionnaire à son, en plusieurs chimiees.

Paris, chez la Citoyenne.

Voici la table en bois, avec description de tous les objets.

A PARIS,  
Chez le Citoyen COCHETEAU, rue de la Harpe, vis-à-vis  
l'Église de la Madeleine, derrière les Mathématiques.

1793



---

AVIS AU PEUPLE,  
SUR L'ÉCONOMIE  
DE SON BOIS,  
OBSERVATION.

---

LA GRAVURE de la première édition étant trop limitée et trop confuse, je n'ai pas crains d'en faire le sacrifice, et de faire de nouveaux dessins, même plus volumineux, puisque je me suis servi de l'échelle de mon modèle qui est d'un pouce pour pied ou 27 millimètres.

Ainsi avec cette mesure commune et applicable, soit au modèle, soit à toutes les gravures de ce cahier, chacun

aura la faculté de comparer les avantages réciproques que comportent ces deux genres de cheminées ; y découvrir en même tems les ressources à employer pour faire monter les ramoneurs dans les anciens tuyaux ; y apprendre l'art de gouverner le feu , de ménager le bois , de etc.

Cela dit , je passe de suite aux faits.

---

# DESCRIPTION

DE

## LA CHEMINÉE.

---

PLANCHES 1<sup>ère</sup> et 2.<sup>de</sup>

LA figure I représente le plan de la cheminée, où l'on aperçoit le foyer A: la marmite B: la casserole C: les tuyaux de chaleur D, D.

La fig. 2 montre la disposition de ces tuyaux de chaleur, pris entre l'âtre ancien E et le nouveau A, fig I; les grilles de la marmite et la casserole F et G: les courants d'air H, H, J et K.

La fig. 3 offre la cheminée en face: elle a comme le modèle, de longueur entre ses jambages, 3 pieds  $\frac{1}{2}$  ou 1152 millimètres; et de hauteur, sous le manteau, 3 pieds ou un mètre. On y voit de plus le contre-cœur et les côtés du foyer A. La nouvelle tablette et balustrade au-dessus L: les tuyaux de chaleur élevés D, D: et ce qui importe le plus de connaître, sont les conduits de la fumée et des vapeurs que j'ai laissés à découvert, déro-

geant pour cette fois à l'exactitude du dessin et de la représentation: voyez le conduit M de la marmite: celui N du foyer: et le conduit O de la casserole: voyez les languettes P, P qui s'élèvent dans l'ancien tuyau: Q celui de la casserole: voy. enfin les traits R, S et T dont le résultat avantageux est d'empêcher les coups de vent qui surviennent par le haut de la cheminée et renvoient dans la chambre des bouffées de flamme et de fumée.

La figure 4 est la coupe de cette cheminée, c'est-à-dire, supposition faite que la cheminée est démolie en travers au milieu du foyer. A, le foyer: U, le contre-cœur: voyez cette lettre fig. 1.<sup>re</sup>: L, la nouvelle tablette: X le fond de cette tablette: Y la tige de la soupape: N le conduit du foyer jusques en P. Le renvoi des coups de vent extérieurs R, S et T: enfin la communication dans le grand tuyau Z. En ce qui concerne la partie inférieure, les ouvertures, H, J, K correspondent avec les courants d'air, désignés dans la fig. 2, voyez ces mêmes lettres: voyez aussi la grande ouverture entre l'ancienâtre E et le nouveau A, plus la petite, &, sous le carreau de faïence incliné à l'effet de poser facilement les pieds pour les échauffer. Enfin la coupe du tuyau de chaleur D.

La fig. 5 est encore une coupe de la cheminée prise à travers le pot au feu ou marmite. D'abord



On remarque ce pot B suspendu par les oreilles: la case en briques I et I, qui le renferme: le conduit M pour la fumée: la pierre ou table II que l'on ôte lorsqu'il s'agit de faire monter le ramoneur dans le grand tuyau: le cendrier III évasé en dedans pour contenir plus de cendres: le courant d'air H qui arrive dans ce cendrier: la grille creuse en fer IV pour le bois ou charbon: la petite tablette L: la grande tablette V; voyez ce même chiffre fig. 6, 4 et 5.

La fig. 6 est la cheminée, vue par un de ses côtés: la petite porte VI pour l'entrée de l'air courant H, fig. 2: celle un peu plus grande au-dessus VII, pour introduire le bois dans le foyer de la marmite: la tablette large VIII au-dessous de cette porte; voyez cette largeur VIII, fig. 1. la pente des carreaux de faïence IX: et, le même numéro fig. 5, 4 et 3, plus et enfin le tuyau de chaleur D.

La fig. 7 représente le bouchon que l'on place à la porte du foyer: il est évasé en dedans; voyez cet évasement H fig. 1.

Finalement la fig. 8 est ce même bouchon vu en perspective: on y apperçoit la main X pour le porter avec aisance.

Et attendu que pour la petite porte au-dessous, ce bouchon est parfaitement semblable; je n'en ai point dessiné les figures

Après avoir lu avec attention la description

que je viens de donner, on sera en état de saisir ce que je vais enseigner.

I N S T R U C T I O N *pour faire la réparation  
aux Cheminées.*

Il sera rare de rencontrer une cheminée de la même grandeur que celle de mes dessins, figurés dans les deux planches de ce cahier. Mais quelque différence ne saurait en arrêter l'exécution.

Commencez par tracer sur le vieux âtre les principaux traits de la fig. 1 : ils vous serviront à arrêter ceux des conduits de chaleur de la fig. 2. N'importe que vous fassiez les conduits d'air un peu plus ou un peu moins larges et que leurs contours diffèrent.

Le principal but est de fixer l'ouverture du foyer que celle-ci aye au plus 18 pouces! elle vous procurera tout en vous économisant le bois dans l'appartement une plus forte chaleur. En resserrant donc la largeur de ce foyer, vous obtiendrez encore plus d'espace pour placer le pot et la casserole.

Votre cheminée, sur-tout dans plusieurs villes de la France, ne ressemblera pas à celle-ci qui est un véritable coffre. Les jambages y sont très-souvent en consoles: dès-lors, plus de gêne pour arranger les grilles F et G fig. 2, puisque le bas

des consoles arrivera tout au plus jusqu'à H.

Mais bien souvent les jambages saillans tels que ceux-ci se trouvent en pierre de taille : il faudra de la peine pour y percer les deux petites portes VI et VII fig. 6. Eh bien ! le ciseau du tailleur de pierre suffira : percez vos jambages H fig. 1 , 2 et 6. Je dirai qu'à Paris on évite cet embarras, les chambranles des cheminées étant appliqués contre des platras faciles pour faire ces ouvertures.

J'ai pris l'air froid J et K dans ma cuisine, fig. 2 : j'aurais pu m'en dispenser ; mais cet air étant près de la porte d'entrée sur l'escalier, j'ai dû en faire usage.

Remarquez que l'air frais J, fig. 2, vient aboutir à F pour passer sous la grille, parce que celui H pris par côté de la cheminée ne m'a pas paru suffisant ; mais l'air H qui vient en G se trouve assez fort pour alimenter le feu sur cette grille G comme voisin de la porte XI, fig. 2 et fig. 3. *Voyez ce numéro.*

Sans doute, il arrivera très-souvent que l'on ne pourra tirer de l'air neuf de la pièce voisine : dès-lors on ouvre un conduit au pied du jambage en XII, fig. 2, et de-là on le fait circuler, d'abord en allongeant les contours comme en XIII et en XIII, afin de l'amener insensiblement au foyer E sous celui A, fig. 1, et l'échauffer peu à peu, pour

de-là aller se répandre en &, & et &, puis monter dans les tuyaux de chaleur D. fig. 2.

J'ai tracé les cercles A et E, fig. 1 et 2, pour faire sentir la place positive de l'âtre; mais le feu se fait en avant de la cheminée, et presque en XIV, fig. 1. C'est de ce lieu où l'on reçoit la chaleur; c'est là où l'on voit briller les flammes, et que l'on a le plus joli feu. L'on sent qu'en cette position la chaleur inférieure n'est plus perdue, puisque la petite éminence du nouvelâtre, laissant un intervalle entre le plancher et lui, doit nécessairement chauffer l'air circulant en E, fig. 4; mais ce qu'il y a ici de bien étonnant qui a échappé à nos prédécesseurs, est cet intervalle qui s'oppose à toute introduction du feu au plancher; car tant qu'il n'y aura que de l'air entre le carrellage d'une chambre et la place où l'on fait journellement le feu, il en résultera un obstacle invincible à enflammer les bois des planchers; et j'ajoute une autre considération qui regarde et la Police pour prévenir les incendies, et l'intérêt des propriétaires, et qui consiste, au moyen de cette précieuse manière de faire le feu, à supprimer des planchers toute solive d'enchevêtrement, ce qui certes est une découverte majeure dont on me saura gré.

On ne trouvera certainement plus de difficulté à tracer et à construire des conduits d'air froid et chaud dans une cheminée, puisque le simple

raisonnement d'un ouvrier avec sa patience suffiront, quelle forme et quelle petitesse ou grandeur que la cheminée aye. Mais je dirai que l'élévation du nouveau foyer ne doit pas surpasser un  $\frac{1}{2}$  pied, et ici je ne lui ai même donné que 5 pouces, tandis que lors de la première édition de l'*Avis au peuple* je l'avais porté à 8, ce qui devenait incommode. J'en suis fâché pour les acquéreurs de ce premier cahier; mais plus qu'eux je perds pour avoir multiplié mes expériences.

Elles m'ont appris à placer obliquement des carreaux ainsi que le comporte mon modèle; Voyez IX aux fig. 3, 4, 5 et 6. Je me félicite d'avoir trouvé ce moyen qui méritera l'approbation générale. Je n'irai point ici en détailler tous les avantages, comme de pouvoir étant assis profiter de cette inclinaison pour y placer à l'aise les pieds de chaque arrivant, sur-tout en tems humide; comme de terminer agréablement le devant d'une cheminée, etc<sup>a</sup>. Je me contenterai d'observer que les demi-carreaux ou partie de grands carreaux XV, fig. 1, forment un repos qui plaît entre le devant de la cheminée et le carrelage en pente; mais pour couvrir l'âtre A, si on a une plaque de fonte assez vaste, on la peut faire avancer jusques à ce demi-carrellage en face de l'ouverture du foyer.

Il ne faut pas croire que scrupuleusement l'on

doive placer toujours les tuyaux de chaleur D en avant de la cheminée, tels qu'on les voit ; je les ai fait monter au fond dans mon modèle, et on peut les disposer de toute autre manière ; c'est la forme qu'on donnera aux conduits sur le vieux âtre qui déterminera le constructeur à les faire arriver même jusques au haut de la grande tablette, ou en dehors par les côtés, ou au sein de l'ouvrage entre les jambages.

Bâtissez, maçons, avec des matériaux quelconques de terre cuite, les conduits à-peu-près comme vous les voyez, soit dans mon modèle, soit dans la gravure, fig. 2 ; mais ouvrez ou élargissez par le bas les cendriers, voyez III, fig. 5, à l'effet de pouvoir contenir un peu plus de cendres, et laisser néanmoins passage à l'air froid. Couvrez le foyer A, fig. 1 et 4, avec une plaque de fonte, si vous l'avez, ou avec des carreaux d'âtre ; mais ici, il vous faut quelques tringles de fer pour les soutenir, et quelques tuiles cassées pour mettre sous les joints des carreaux : couvrez également tous les conduits ; voyez ces couvertures H et J, fig. 4. Enfin posez vos grilles F et G, fig. 2 ; et, s'il vous en manque, prenez des fantons de fer vieux ou neufs, carillons ou côtes de vache, en un mot des brins de fer, que vous espacerez sur les trous au-dessus des cendriers, tels que vous les voyez F et G, ils vous serviront également sans qu'il

soit besoin de grilles à cercle. Voilà donc le sou-bassement de cette cheminée établi. Ouvriers, prenez courage , et vous y tracerez dessus les cercles B et C, fig. 1.

Pour ne pas vous trouver en faute, prenez les mesures du pot au feu ou de la marmite, et de la casserole que possède la famille qui vous fait travailler : faites donc ces cercles d'un pouce plus grand que ces vases, pour avoir six lignes d'espace de plus de chaque côté. *Voyez ce petit espace fig. 5 aux côtés du pot B.* C'est de cette attention que dépend la grande économie du bois : il vous faut à cet effet monter en cul de lampe cette petite enceinte, à partir de la grille IV jusqu'au niveau du dessous du pot, puis élever à-plomb jusqu'à ses anses.

Votre pot doit être suspendu de manière à ne laisser qu'environ 4 pouces entre la grille et le cul du pot : cette hauteur est plus que suffisante pour recevoir le bois que l'on insère par la porte H, fig. 1 ; mais je vous conseille de n'employer en cette rotondité que des briques ou des débris de tuiles, par la raison que ces terres cuites étant une fois échauffées, conservent pendant long-tems la chaleur, même l'augmentent au point qu'une fois la viande étant écumée, l'ébullition faible mais continue, opère la plus parfaite cuisson ; car il ne faut pas croire que l'on fasse un bon pot au

feu, en faisant fortement bouillir et par fois l'eau, comme cela arrive à toutes les ménagères : c'est au contraire avec un feu ménagé et suivi que l'on se procure la meilleure viande comme un excellent bouillon.

De l'autre côté, pour la casserole, vous ne laisserez au-dessus de la grille qu'environ 2 pouces et demi d'espace pour atteindre le cul de ladite casserole ; et si son fond est en cul-de-lampe, vous évaserez les briques de la même forme : ce moyen vous économisera grandement les charbons.

A l'une et à l'autre case du pot et de la casserole, il faudra un soupirail M et O, fig. 1 ; mais vous ne l'établirez que fort haut et proche les bords de ce pot et de la casserole : voyez ce soupirail M, fig. 5. Vous en userez de même pour le conduit de la fumée qui part du foyer A, fig. 1, 3 et 4. Sa naissance est tout près du dessous de la petite tablette L. La raison pour laquelle ce conduit est très-élevé, est pour renvoyer dans la chambre, par les briques toujours chaudes, le plus de chaleur possible. J'en expliquerai plus amplement par la suite les autres causes.

Maçons intelligens, veillez à cette petite et savante besogne : que toutes vos briques jusqu'au plus petit morceau soient appuyées par un coup de truelle ! que votre mortier de bonne terre à four aye la qualité de n'être ni trop clair, ni trop



dar ! que le tout soit bien garni, et que chaque partie ne fasse qu'un corps, qu'une masse, et il s'y établira une source de chaleur constante, susceptible de chauffer les familles et de faire cuire les mêts les plus durs.

Après avoir dévoyé et contourné vos soupiraux, sur-tout le conduit de la cheminée N, fig. 3 et 4, vous arriverez à la hauteur de la tablette neuve L. C'est-là qu'il faut couvrir le foyer de la cheminée au moyen de quelques tringles de fer sur lesquelles vous poserez de larges tuileaux ou tuiles cassées, à l'effet de recevoir un carrellage. C'est-là aussi où vous laisserez dans le fond une porte II, fig 3 et 5, pour ne la boucher qu'avec une pierre ou une tôle, et, à Paris, l'on peut se servir d'une planche en plâtre, parce qu'il y est abondant. Vous avez déjà compris que l'on enlève ce bouchon, quand il s'agit de ramoner la cheminée ; mais dirai-je que l'on pourra bien souvent le supprimer, lorsque la situation des cheminées permettra de faire ailleurs ce passage au ramoneur ; ou bien qu'en conservant cette ouverture sous la tablette, l'on suivra l'usage du pays qui consiste à ramoner les cheminées avec une corde au milieu de laquelle on attache un fagot d'épines ou autres bourrées.

Que ceux qui se sont plaints que l'on ne pouvait point faire entrer le ramoneur dans mes nouvelles cheminées, ainsi que le représente mon

modèle, en apprennent ici la possibilité en déversant de côté le tuyau qui y est marqué par G, et qui se trouve figuré positivement au milieu de ce même modèle. Était-il besoin d'expliquer un moyen aussi simple ? Puis-je prévoir tous les cas ? Connais-je toutes les circonstances qui doivent engager dans tous les pays les ouvriers à user de ces petites ressources, suivant la position des cheminées où ils travailleront, et l'habitude de les ramoner ou en s'y introduisant, ou du dehors en nêtoyant la suie des tuyaux, au moyen de perches, cordes ou chaînes.

Pour fixer le carrellage sur cette petite tablette L, l'on doit placer au devant une bande mince d'un métal quelconque. Les uns se serviront de fer ; d'autres de cuivre. Les personnes qui veulent orner, laisseront monter cette bande un peu au-dessus du carrellage ; et la partie supérieure représentera une balustrade, ou des guillochis et autres, voyez fig. 3, L ce dessin approximatif. Sans doute l'on fera faire des crampons coudés aux extrémités de cette bande, pour pouvoir la sceller ; et j'y ai ajouté de plus des fils de laiton qui vont s'acrocher de loin en loin dans la longueur de la bande sous le carrellage. L'on peut les remplacer par des petits clous, leur tête ensuite limée, si elle n'est pas ronde et jolie.

Les languettes des conduits de fumée M et N

fi. 3, se trouvent donc ici du côté gauche, et celle O est du côté droit. C'est entr'elles que l'on place le bouchon H, même figure, pour l'ôter quand il s'agit de ramoner. Mais que de petits inconvénients, il m'est difficile de prévoir pour servir à la fois tous les habitans ! L'on apperçoit par ce dessin, fig. 3, que cette cheminée n'est point dévoyée ; ses tuyaux sont exactement perpendiculaires, et c'est le plus grand nombre des cheminées qui a cette régularité, en y comprenant toutes les villes, bourgs et villages de l'Europe. J'ai donc dû figurer la cheminée que je présente à toutes les familles, avec ce système perpendiculaire ou vertical, le plus simple et le plus analogue à l'ascension de la fumée. Donc les Parisiens, les Lyonnais et autres qui ont l'usage de dévoyer les tuyaux de cheminée, doivent conséquemment dévoyer les petits soupiraux et conduits M, N et O, fig. 3, en leur faisant suivre l'inclinaison que se trouvera avoir la cheminée où ils employeront ma méthode.

Il faudra que le maçon arrête son ouvrage pour poser les soupapes Y, Y, fig. 3, et Y, fig. 4. Il faudra qu'il fasse deux feuillures dans les languettes ; voyez e, e, fig. 9 : l'une de ces feuillures en-dessous de la soupape ; l'autre en-dessus. Par ce benin procédé, le passage de l'air, lorsque la soupape est fermée, se trouve hermétiquement interrompu. Mais, propriétaires et locataires que

je sers de bonne-foi, ne souffrez pas que des forgers ou chaudronniers vous fournissent des soupapes encadrées: ce cadre de fer plus dispendieux que la soupape même, devient au moyen de ces feuillures parfaitement inutile. Si vous manquez de plâtre pour les former: faites simplement avancer d'environ un quart de pouce une brique pour chaque feuillure, ou bien un tuileau, et vous aurez accompli le jeu des soupapes. La valeur de ces dernières n'étant que de la tôle et une tige mince, Y, fig. 4, est peu de chose; et si j'ai fait cette tige saillante, c'est pour la commodité des gens infirmes; mais il est facile de la raccourcir en ne la laissant sortir que de quelques pouces dans le fond, comme en a, fig. 4.

Le soupirail pour le foyer de la casserole n'a point de soupape, par la raison qu'il ne doit servir qu'à l'évaporation funeste des charbons; c'est pourquoi j'ai représenté ce soupirail en forme de tuyau. On peut le faire en terre cuite, ou se servir d'un bout de tuyau de tôle que l'on a souvent de reste. Il ne monte que jusques à Q, fig. 3; mais pour les conduits du foyer et de la marmite, je leur fais surpasser la bande de la cheminée d'environ un pied, et j'en reste là. *Voyez leurs languettes P, P, même figure.*

On ne me saura point mauvais gré, si maintenant je rappelle ce qui se passe dans les tuyaux de cheminée.

L'air, cet agent de la nature, existe partout; il est donc dans chaque tuyaux de cheminée. là, il se tient à l'abri tout de même qu'un pareil air derrière un corps quelconque, ou dans toute cavité. Enfin l'air de la chambre correspond avec l'air de la cheminée, tous deux restent au même état, si rien ne les agite.

Mais des vents venant déranger le repos des airs dont je parle, ou produire une commotion au dedans de leur capacité, il en résulte un tel désordre que le feu que l'on fait incommode d'une manière ou de l'autre. Cette incommodité augmente d'autant plus que les vents deviennent orageux; et c'est sur-tout en hiver, lors des tempêtes, que des bouffées de flamme et de fumée épaisse sont jetées jusques au milieu de l'appartement.

Un estimable auteur, M. Genetté, ingénieur en Allemagne, nous a fourni le procédé d'empêcher aux vents, même aux orages de pénétrer dans les tuyaux de cheminée. J'ai trouvé plus raisonnable et plus commode d'employer un simple et économique procédé pour être à la portée de s'exécuter par tout et sans aucun délai. Il consiste à placer à travers le tuyau de la cheminée deux grandes tuiles, et à Paris deux petites planches en plâtre R, S, T, fig. 3, positivement au-dessus des conduits de fumée M et N: ce petit ouvrage sans doute ne peut s'exécuter qu'en ouvrant la

languette du devant de la cheminée ; mais cette ouverture est bientôt rétablie , et l'on est satisfait.

Il est certain que quelque coup de vent qu'il survienne de la tête de la cheminée au-dessus du toit , frappera nécessairement sur la ligne T, S, fig. 5, et sera renvoyé de côté en Q. Là, le vent dans l'intervalle des orages cessants , rencontrant l'obstacle de la première languette que l'on voit de V à P, se trouve forcé de remonter, puisque le bouchon II intercepte toute communication entre l'air de la chambre et du tuyau ; mais l'on remarquera que pour faciliter l'ascension de la fumée des conduits M et N, je n'ai fait avancer le corps que j'oppose que jusques à-plomb de cette première languette ; voyez la ligne perpendiculaire ponctuée jusques à S. Remarquez encore que j'ai un peu plus élevé une languette que l'autre, que j'ai creusé par une courbe R la partie inférieure de ce corps ; cependant on peut faire celle-ci en ligne droite, en la faisant partir du plus grand creux. Voyez aussi ces lignes ponctuées. Est-ce-là, je le demande, un de ces procédés utiles, et qu'il l'est d'autant plus qu'il ne dépense presque rien ?

Non-seulement l'inclinaison de S à T sert pour se garantir de la fumée, mais encore à empêcher la suie de s'y arrêter ou fixer. Cette suie tombe donc dans le creux derrière le bouchon II ; pour-

quoi il est prudent de l'ôter souvent; et chacun peut, pour ainsi dire, ramoner sa cheminée en y passant un ballet à long manche, mais flexible. Finalement on apperçoit à la cime des languettes la même inclinaison pour empêcher à la suie de s'y reposer. La représentation de ce petit artifice est dans la fig. 4 avec les mêmes lettres qui le font reconnaître, mais vues de côté. La lettre Z indique le vieux tuyau au-dessus de cet artifice ou le maçon n'a plus à faire.

C'est lorsque tout est parachevé et que l'on a enduit avec un bon mortier de terre à four tous les paremens intérieurs et extérieurs, que l'on pose les carreaux inclinés IX au pied de la cheminée. L'on voit la forme de ceux que j'ai employé pour plus de propreté. Fig. 4 et 5: ce sont des pièces de faïence dont on se sert pour les poëles, ne trouvant point de carreaux de cette qualité assez grands. Ils ont chacun 8 pouces en quarré, ce qui a rempli mon objet pour l'étendue de la cheminée. Les personnes d'une grande économie se contenteront de carreaux d'âtre, ou simplement de grandes tuiles.

J'ai promis m'expliquer plus amplement sur la reverberation des briques échauffées. Elles produisent en effet de tous les corps possibles le plus de chaleur. Ce materiau admirable ne saurait être trop recommandé pour la construction des che-

minées ; et toutes les maçonneries que l'on a faites jusqu'à présent pour les édifier , n'ont été qu'en pierres , en moilons , avec mortier et plâtre. Mais encore , pourquoi faire en marbre les jambages , la bande , même les tablettes : que ne les a-t-on exécuté en terre cuite , même du tems de Bernard Palissy qui formait en faïence tous les avant corps et ornemens des façades de bâtiment. L'on saura toujours gré aux artistes intelligents , comme nous en avons , d'employer la faïence aux cheminées , et je suis le premier à leur rendre justice. Ces cheminées charmantes coûtent : Eh , bien ! riches , dépensez et vous obtiendrez une chaleur douce et continue.

*Des moyens de retirer le plus de chaleur possible des Cheminées ou Foyers ouverts.*

Le foyer que je présente ici , comme je l'ai déjà observé , a 18 pouces ou  $\frac{1}{2}$  mètre pour la plus large ouverture : il a aussi pour extrêmes en hauteur et profondeur 15 pouces. L'on excédera rarement ces dimensions , sans s'exposer aux inconvéniens de la fumée , et d'une plus forte consommation de bois.

L'on apperçoit dans les fig. 1 , 3 et 4 le contrecœur U ; Il est coiffé d'un bourelet : voyez en plan et en élévation sa saillie , laquelle laisse échapper



les vapeurs avec la fumée du côté droit par le conduit N qui se trouve de ce même côté : voilà pourquoi ce bourelet au côté gauche est rabattu ; et dirai-je que tout cela se fait facilement en briques comme aisées à tailler : dirai-je aussi que ce n'est point une nécessité absolue de former cette saillie ? La cheminée que j'ai chez moi en est privée. Mais que ne dois-je pas annoncer , pour perfectionner l'art des cheminées dont il s'agit ? Si j'ai resserré les côtés latéraux en les évasant au fond ; si j'ai arrondi le contre-cœur , c'est non-seulement pour faire couler avec facilité la fumée , mais aussi pour renvoyer par réflexion la chaleur dans l'appartement.

Que l'on veuille bien avoir égard à mon présent travail ! que l'on daigne ne point perdre de vue que ce sont pour les ménages les plus nombreux que je publie cet Ouvrage , conséquemment pour les locataires ! Voilà pourquoi il m'a fallu assujettir les dessins des deux planches ici gravées , à la grandeur moyenne et commune des cheminées de chambre qui existent dans les différens étages des maisons , à l'effet de s'y pouvoir chauffer et faire la cuisine , en même tems de fournir passage au ramoneur ; qu'on y ajoute une autre gêne que m'a occasionné le dévoiement des cheminées telles qu'on a l'usage de les bâtir , sur-tout à Paris où ce dévoiement est considérable , et l'on recon-

naîtra qu'après avoir encore vaincu cet obstacle, il m'a fallu songer à ménager le plus possible la chaleur, en lui empêchant de s'insinuer trop promptement dans les conduits N et b. C'est donc pourquoi j'invite tout constructeur à lui opposer la coiffure que j'indique au-dessus du contre-cœur U. *Recherchez ces dernières lettres, fig. 1, 3 et 4.*

Sans doute, la sagacité des constructeurs suffira pour tirer grand parti de cette idée, et les portera à exécuter cette ronde bosse, pour que les flammes et la fumée, après l'avoir parcourues, ne puissent se rendre dans les conduits N et b qu'en laissant le plus de chaleur possible. Je suis fâché de n'avoir point exécuté chez moi ce moyen supplémentaire; mais si l'idée m'en est venue trop tard, dois-je la taire au public?

Ah! certainement, ne perdons jamais de vue la réflexion de la très-grande chaleur qu'occasionnent des masses de briques: considérons sous tous les rapports cette réflexion. D'abord elle s'opère de droite et de gauche par l'évasement des côtés latéraux; puis par le contre-cœur, et bien mieux que s'il était revêtu d'une plaque en fonte: ensuite le dessous de la tablette L, comme étant celle-ci encore en terre cuite, n'augmente-t-il pas cette chaleur environnante? C'est un véritable gouffre de calorique que la forme de ce nouveau foyer.

M. Rumfort semble vouloir rejeter tout foyer

ouvert, conséquemment toutes les cheminées ; mais tout le monde aime à voir le feu : les familles, celles mêmes qui sont les moins aisées, y trouvent un si grand agrément, qu'elles s'efforcent à soutenir la dépense du bois que les cheminées occasionnent. Pourquoi donc ôter cette satisfaction que l'on éprouve dans le sein de chaque ménage ? Faisons au contraire tous nos efforts pour y perpétuer cette jouissance ; et faisons ensorte que les flammes brillent et échauffent tout-à-la-fois. Que chaque famille rangée autour de son feu aye toujours la consolation d'y passer ces agréables veillées, dans les tems rigoureux ! Que tous les yeux se portent à-la-fois sur un feu pétillant et dont le désordre occupe sans cesse pour le rebâtir ! Que le plus adroit du père, de la mère, ou des enfans aye la tâche de faire flamber le bois en le ménageant ! Qu'enfin l'on continue, comme par le passé, les charmans feux à découvert.

Il ne me sera pas difficile d'en prouver la possibilité, sur-tout lorsque je ne serai plus arrêté par nombre d'inconvénients qui se présentent lorsqu'il s'agit d'introduire ma méthode dans nos cheminées, et que libre, après que j'aurai traité du parti que l'on en peut tirer, je pourrai m'occuper sans nulle gêne des véritables cheminées, je veux dire, de celles que l'art et la raison indiquent à l'esprit humain.

Il me reste maintenant à parler du pot au feu, ou de la marmite B fig. 5. Les meilleurs pour la santé sont ceux que l'on fabrique en terre. Mais ces fabricants qui n'ont jamais été conduits que par une espèce d'instinct, ont contracté l'habitude de fournir à ces vases un gros ventre avec des oreilles plus ou moins saillantes. C'est donc ce ventre qui a été funeste à ma nouvelle manière, au point qu'il m'a réduit à faire forger un cercle de fer à ma marmite ou pot de terre, afin de pouvoir lui faire embrasser dans sa partie supérieure plus étroite que le ventre, sa rotondité prise au-dessous de ses oreilles. Alors j'ai pu introduire mon pot ainsi cerclé dans la case B, fig. 1 et 5: je l'en ai pu retirer; mais la petite dépense ultérieure de ce cercle, l'embarras et le danger de joindre un corps dur, tel que le fer, à un autre fragile, comme est celui de terre cuite, me décident à ne point ici enseigner cette ressource avec la difficulté que j'ai éprouvé. J'annonce donc aux ménagères qui préfèrent les pots en terre, une autre forme plus avantageuse: elle consiste à recourir aux fabricants qui ne font nulle difficulté de s'y conformer. Les pots que je viens de commander sont d'abord sans ventre, ainsi leur plus grande rotondité est à la cime près du rebord. Tout pot ou marmite peut donc être suspendu par ce rebord dans la case B fig. 5; mais, comme ces nou-

veaux pots se trouvent sans oreilles, le marchand potier me proposait deux petites anses supérieures; autre inconvénient pour lui comme pour moi. Pour lui, la gêne d'arranger dans son four à cuire ces nouveaux vases, à cause de la saillie verticale de ces anses : pour moi, ou plutôt pour les économistes, de voir en un instant au moindre choc une de ces anses rompues, ce qui aurait rendu le pot hors du service pour lequel je le destinais. Deux simples trous à percer aux côtés du rebord que j'ai recommandé, ont levé tout obstacle. Ce sera donc quand cette sorte de pot sera mis en usage et qu'il sortira des mains du fabricant, que chacun pourra faire passer dans ces trous faits au rebord, un gros fil-de-fer pour servir d'anse de chaque côté de la marmite ; mais les uns préféreront un petit rouleau en ferblanc, d'autres en cuivre. Malgré ma précaution ne restait-il pas un autre embarras ? c'est l'épaisseur de ce fil-de-fer ou de ces petits rouleaux qui aurait empêché le rebord de joindre immédiatement la feuillure *d*, *d*, fig. 5. Qu'ai-je donc fait faire ? un rien. C'est de faire ressouvenir à l'ouvrier qui tourne la poterie, de gratter entre les deux trous, afin d'y enlever suffisamment de terre pour avoir un petit creux ou rainure assez profond pour y loger ces anses de métal.

Voilà donc les véritables pots ou marmites qui

conviendront à tout ménage : j'ai lieu d'espérer qu'on m'en saura gré (1).

*Comparaison des services , économies et avantages des deux genres de cheminée , soit d'après les dessins de cette Seconde Édition , soit d'après le modèle et sa description.*

Avec le modèle on ne fait, il est vrai, qu'un seul feu : avec les gravures de ce cahier, on en fait successivement plusieurs ; d'où il résulte des distinctions importantes qui n'échapperont pas aux yeux éclairés.

1°. Ne faire qu'un seul feu semblera une grande économie ; et j'ai déjà la preuve ci-après décrite, que des petits feux successifs la procurent également.

Dès le matin ne met-on pas le pot au feu ? voici déjà une chaleur communicative dans l'appartement. La maîtresse levée, desire, quand il fait froid, un second feu dans le foyer central en A, fig. 1 et 3 ; cet autre feu, lorsque la viande est

---

(1) Pour propager ces utiles et nouveaux ustenciles , j'en aurai toujours chez moi une provision ; mais les personnes des pays lointains en peuvent faire fabriquer. La description et les détails où je viens d'entrer suffisent sans doute pour y réussir.

écumée, aide beaucoup à entretenir l'ébullition. L'heure du dîner approche, et la braise du foyer A est enlevée et introduite dans le fourneau C, fig. 1. Qu'a-t-on besoin de cette braise, lorsque la chambre a été toute la matinée échauffée, et que c'est au milieu du jour que l'atmosphère est le moins froid, et souvent chaud lui-même? Avec cette braise donc, l'on fait dans le fourneau un ragoût; si elle ne suffit pas, on y ajoute 2 ou 3 charbons.

Les feux pour le pot et la casserole se trouvent donc éteints après le dîner, et l'on en rallume un très-petit à la cheminée, pour maintenir la chaleur répandue partout. Disons encore que, pour le souper, l'on fait réchauffer les mêts dans les cases B et C, ou que l'on y en fait cuire, ou enfin qu'au-devant du foyer A; l'on fait rotir quelque viande, car cette cheminée queique retrecie rend encore ce service. Ainsi la chaleur dans la chambre devient extrême, pour durer fort avant dans la nuit.

Il ne suffit point de ces données trop générales pour convaincre les familles qu'on n'use pas plus de combustibles par ces feux différens et successifs, que par l'unique feu que représente mon modèle; il faut de plus que je leur le prouve par des faits.

D'abord, pour le pot au feu, nous n'employons

qu'un quart de bûche de bois, qui est du poids de 4 lb.  $\frac{1}{2}$  ou environ 2 kilogrammes; et, attendu que la voie nous a coûté 38 fr., et qu'il s'y est trouvé le nombre de 80 bûches, c'est donc au plus pour chacune 10 sols ou 50 centimes, y compris les frais. Donc que la dépense pour faire cuire un pot au feu contenant 4 lb. de viande arrive à 2 sols  $\frac{1}{2}$ . *Nota.* La cafetière XVI, fig. 1, est pour recroître le bouillon.

Qu'on ajoute à cette grande économie, l'expédition: le pot a été placé dans sa case B à 7 h  $\frac{3}{4}$ : demi-heure ensuite la viande a été écumée: en une autre demi-heure, on a mis au pot les légumes, et de suite salé: à 11 heures le tout s'est trouvé parfaitement cuit, et a fourni un bouillon succulent avec une très-bonne viande dans le court espace, comme l'on voit, de 3 heures  $\frac{1}{4}$ .

Mais d'où viennent tant de qualités et d'économies, si ce n'est d'une ébullition lente et jamais interrompue? Attribuons-les encore à la manière de ménager le feu: d'abord le bouchon du foyer ne s'enlève jamais que lors des instans nécessaires pour y introduire le bois, ainsi que pour regarder comment le feu va, ou la combustion s'opère. A l'égard du cendrier, son bouchon a été retiré jusqu'à ce que la viande a été écumée, les légumes mis, et l'ébullition reprise; depuis lors le cendrier, au moyen de son bouchon, a resté fermé.

Il n'en est pas ainsi du foyer de mon modèle:



celui-ci qui reste toujours exposé à l'air froid, mérite, par cette raison, qu'on entoure la marmite de beaucoup de cendres.

Cette expérience n'est pas la seule : nous avons fait une soupe au riz, qui nous a employé la pesanteur d'un kilogramme ou 2 livres de bois, ce qui revient à-peu-près à 1 sol. On notera que ce riz, dans la case B, a été réduit presque en bouillie, ce qui plaît beaucoup; on remarquera en outre qu'il n'a fallu qu'une heure et demie pour faire cuire cette soupe.

Voulant ensuite éprouver le fourneau C, nous avons pesé un demi-kilogramme ou une livre de charbons de bois, estimant que cette quantité était nécessaire pour faire l'apprêt du dîner que nous méditons.

A 11 heures  $\frac{3}{4}$ , en ce fourneau on a allumé de ce charbon, et il a commencé à servir à chauffer l'eau pour laver la vaisselle : cette eau retirée au bout d'un quart-d'heure, on a introduit la casserole dans laquelle encore de l'eau pour faire une soupe aux navêts : à midi, ces navêts ont été mis dans l'eau bouillante, un quart-d'heure après la soupe a été faite : à sa place, on a introduit dans la même casserole des épinards cuits, et le dîner a été prêt à une heure.

Comme il s'est trouvé de reste un quart de livre de charbon, il en résulte que pour tous ces apprêts

on en a usé trois-quarts ; et l'on sait qu'à Paris la voie vaut présentement 8 francs ; qu'on y ajoute, si l'on veut pour le port, les étrennes et le déchéât 2 fr. et qu'on évalue le poids d'une voie à environ 50 kilogrammes ou 100 lb, et l'on jugera que chaque livre de charbon revient à 2 sols ; conséquemment, nous avons dépensé en charbon pour ce dîner 1 s.  $\frac{1}{2}$ .

Pour nous rendre compte des différentes économies, nous avons une seconde fois fait le pot au feu, mais seulement avec des charbons de bois, après en avoir pesé 2 livres  $\frac{1}{2}$ .

A 9 heures  $\frac{1}{4}$  ce combustible a été introduit avec le pot, contenant 4 livres de viande, dans la case B, fig. 1 et 5 ; en une heure l'ébullition forte a permis d'enlever l'écume, et nous a obligé de mettre le bouchon au cendrier pour l'arrêter. Au bout d'une demi-heure les légumes ont été jettés dans le pot avec le sel. L'ébullition dès-lors ralentie, et le bouchon du cendrier retiré, a bientôt fait reprendre sa vivacité ; au point qu'il a fallu couvrir de cendres les charbons vifs et éteincellans, fermer même la soupape Y. Ainsi le feu était totalement privé d'air ; néanmoins le bouillon, dans le pot, s'est maintenu dans une faible et lente ébullition jusques à ce qu'enfin le tout a été cuit ; et il était midi  $\frac{3}{4}$ . C'est donc trois heures  $\frac{1}{2}$  qu'il a fallu pour cuire ce pot au feu, avec une livre trois quarts

de charbons, puisque trois quarts ont été de reste. Ainsi à raison de 2 s. la livre, la dépense est pour ce second pot au feu de 3 s. 6 d.

Mais toute ma vie j'ai vu les ménagères se plaindre de l'emploi des charbons; et c'est sur-tout, celles qui habitent loin de la capitale. Il n'est donc pas étonnant que lorsque l'on fait le pot au feu avec du bois, il en coûte moins qu'avec un combustible, tel que le charbon toujours rare et cher.

Il ne me reste plus qu'une observation: ma cheminée dans laquelle ces expériences ont été faites n'avait point encore acquis ce terme désiré de sécheresse, puisque le mortier de terre rendait l'eau; d'ailleurs des briques neuves ont de leur côté pu s'opposer au degrés de siccité nécessaire pour la plus grande économie du bois et des charbons, nous sommes donc fondé à croire que dorénavant notre pot au feu ne nous dépensera pas 2 s.  $\frac{1}{2}$  en bois, ni 3 s.  $\frac{1}{2}$  en charbon.

Je reprends la comparaison indiquée à la tête de ce chapitre.

Avec mon modèle, on fait tout le courant de l'année un seul feu: avec mes dessins on le supprime à volonté, soit l'hiver, soit l'été. En effet, l'orsqu'il fait froid, on allume du bois, si l'on veut, dans deux foyers à la fois, ou en A et B, ou en A et C. Mais quand le tems est doux, ce qui arrive souvent dans la saison dure, même la plus rigoureuse, l'on se

dispense alors de faire du feu au centre de la cheminée, comme en A. C'est sur-tout lors des grandes chaleurs que ce dernier foyer devient, sur le modèle, préférable ; car toute une compagnie qui se trouverait dans l'appartement, ne se douterait point qu'on y fait le feu, et que la marmite B, fig. 1 et 5, pût bouillir étant aussi près de leurs personnes. Une dame conséquemment peut recevoir des visites, dans cette pièce de propreté.

Que l'on ne m'objecte point l'odeur des charbons dans le fourneau pour les ragoûts en C : leur évaporation ne s'effectue-t-elle pas complètement en Q ? au reste, en été, comme au printemps et dans l'automne il est de ces beaux jours qui obligent à ouvrir les portes et les croisées. Ces grands vides aux murs de face augmentent certainement les grands courants d'air pour chasser avec plus de force dans la cheminée, tout air mal-sain, ou vapeur méphitique. En abrégé ces courans dans le plus fort de l'été, enlèvent la chaleur produite par les feux en B et en C, et la font couler par les conduits N et O dans le grand tuyau qui correspond à l'atmosphère au-dessus du toit.

Voilà les souhaits du sexe rempli, ainsi que ceux des célibataires, rentiers et de toutes ces familles vivants de leurs revenus modiques : tous, auprès d'une pareille cheminée, passeront agréablement la vie, soit en été comme dans l'hiver ; puisqu'en se chauffant, ils y feront leur petite cuisine, ou en

séjournant en tems chaud dans la seule pièce que leurs minces facultés les obligent de louer, ils y peuvent encore faire les apprêts de leur nourriture.

Il résulte de tout ceci, que la réparation aux cheminées, ainsi que le représente mon modèle, convient à toutes les familles d'artisans, d'ouvriers, de fabricants, en général à tous les ateliers, par la facilité qu'on y aura de placer et déplacer d'un moment à l'autre les vases quelconques, soit pour les travaux soit pour la cuisine. Et que cette même réparation d'après les gravures de ce cahier est également applicable au ménagement des bois et charbons, et pour y faire des apprêts, mais ceux-ci plus recherchés.

Si on y ajoute la grande satisfaction qu'éprouveront certainement toutes les personnes qui sont obligés d'aller journellement s'occuper hors de leur domicile, l'on trouvera encore que ma nouvelle cheminée, qui est à double usage, est un objet bien précieux. En effet, quelle douceur n'auront pas les hommes d'affaires, les gens de bureau, même des bijoutiers, et tous autres travaillants au dehors, de pouvoir trouver, en rentrant chacun chez soi, la marmite chaude, c'est-à-dire le dîner tout préparé, bien cuit, bien mijonné et jamais refroidi! la seule précaution et de mettre en se levant le pot sur le feu, d'attendre que la viande soit écumée, de bien boucher avant

de sortir la porte du foyer , même celle du cendrier VI et VII fig. 6 , puis aller sans souci vaquer à ses affaires. Dirai-je aussi qu'une daube peut-être également , en ce foyer , abandonnée sur le feu et pareils apprêts que l'on sait bien faire.

Voilà , voilà les vrais fourneaux , la véritable place du pot au feu ou marmite : voilà le bon effet des briques dont on n'a point encore assez senti toute l'utilité et les grands avantages. Je les avais prêché jadis ; et , malgré la publicité que j'en ai faite dès l'année 1788 , mes compatriotes n'en ont point encore beaucoup profité. Les riches , pour l'exemple , en adopteront l'usage , et ils le doivent.

*Des mêmes Cheminées où l'on ne veut faire de cuisine.*

Déjà on a fait de ces cheminées simples , c'est-à-dire , en y supprimant les cases B et C : elles ont parfaitement rempli le but qu'on en attendait. Il est des personnes qui ont voulu les embellir et en augmenter la chaleur , entr'autres un m<sup>d</sup>. cartier , rue Sainte-Avoie , chez lequel j'ai fait placer à sa cheminée , huit bouches de chaleur en cuivre très-brillantes , avec plusieurs petites balustrades , ainsi que celle fig. 3 , tablette L.

Indépendamment de cette décoration que je peux nommer *économique* , ces foyers produisent

de ces petites commodités qui plaisent : telles sont les théyères, bouillotes, cafetières avec lesquelles chacun isolement dans son cabinet, peut soi-même faire son déjeûner : telles sont encore les tasses à café, leur soucoupe, le sucrier, quelques jolis gobelets que l'on met en rang et en parade sur la grande tablette, d'où on les reprend pour s'en servir, en les entreposant à son aise sur la petite tablette L, ce qui est fort commode pour prendre cet agréable repas du matin.

Et toujours étant assis, ne peut-on pas se procurer plus ou moins de chaleur, en ouvrant ou refermant les bouches inférieures ? c'en est assez.

Qu'il me soit permis de rappeler que, dans la première Édition de cet ouvrage, j'avais fait remarquer la possibilité d'échauffer les boutiques et magasins avec mon nouveau foyer, pensant aux souffrances qu'endurent toutes les dames et marchandes à leur comptoir, ainsi que les commis et garçons de boutique. J'ai bien lieu de faire faire aujourd'hui une autre réflexion non moins essentielle, et qui consiste à chauffer les loges des portiers.

L'on sait que ces loges sont bien peu spacieuses, et que néanmoins il faut qu'elles reçoivent souvent une famille entière avec leur petit ameublement et ustenciles : l'on sait qu'il y manque communément une cheminée, et que l'on ne saurait y faire

Le feu que sur un réchaud : l'on sait encore que, ne pouvant y faire le feu, conséquemment attirer l'air, ces loges sont humides et causent des maladies à ces serviteurs de toute la maison. Eh bien ! j'ai été assez heureux de tirer de peine trois de ces familles : elles ont été émerveillées de mes gentilles cheminées.

Au fait : une loge n'a-t-elle qu'un trou de poêle pour recevoir la fumée ? ce trou me suffit, et j'y bâtis une cheminée. D'autre part, une loge est-elle dans l'humidité ? dès-lors je l'assaini radicalement en surhaussant mon nouveau foyer : cela est bien sensible, puisque le vide que l'on gagne au-dessous se trouve continuellement échauffé par le feu que l'on fait sur ce vide ; et cette chaleur s'étendant dans toute la loge, se trouve donc sous les pieds de gens qui sont toujours sédentaires ou en la même place.

La dépense de ces petites cheminées si avantageuses aux portiers, mais qui regarde tous les propriétaires humains, ne saurait être ici précisément déterminée : par exemple, pour un de ces foyers assortis, où la famille portière pourra placer son pot au feu avec un fourneau, les frais seront de 30 à 36 francs ; pour un autre foyer moins considérable, un tiers de moins : enfin pour une très-petite cheminée en une très-petite loge, la moitié du prix ci-dessus.



Mais j'avais annoncé, dans la première édition de l'*Avis au peuple*, que la réparation dont il s'agit, et qu'il convient de faire à toutes les cheminées, pouvait coûter de 20 à 22 francs, tandis que pour les foyers compliqués, il fallait s'attendre à des frais qui revenaient à environ 40 fr. Maintenant j'ai bien lieu d'être du même avis, puisque j'en ai fait exécuter plusieurs pour ces mêmes prix : au surplus, tout dépend de la forme de la cheminée qu'on possède, de la situation du local où elle est placée, et d'autres cas qui obligent à des ressources plus ou moins coûteuses. J'ai également bien eu raison de dire que, loin de Paris, ce travail serait de moindre valeur. J'en ai encore eu la certitude par plusieurs habitans d'autres villes que celle de la capitale : les uns m'ont écrit, les autres sont venus chez moi, et tous m'ont assuré qu'ils n'avaient que très-peu dépensé, comme ayant la main d'œuvre et les matériaux à meilleur marché qu'à Paris, et ayant fait servir des débris de tuiles et de briques.

Entr'autres, un fermier de l'Alsace m'a raconté avoir fait bâtir mon foyer dans la pièce au dos de la cuisine, pièce où en campagne on a l'habitude de manger : puis il a examiné attentivement ma cheminée, et s'est écrié : *n'importe, je ne changerai pas ce que j'ai fait.* C'est parce qu'il n'a pas exactement suivi mon petit modèle en bois;

mais sa construction nouvelle n'incommode plus comme précédemment par la fumée, il a résolu de la conserver, vu que sa famille en est satisfaite.

Finalement j'ai bien lieu d'inviter les Français à suivre et à propager ce procédé autant économique qu'il est avantageux. D'ailleurs, comment chaque famille pourrait-elle profiter des cheminées que leur ont bâti les maçons et architectes dans l'univers entier, si elle n'y faisait pas faire l'urgente réparation ici décrite et détaillée.

Pour l'humanité, pour l'intérêt de tous, les âmes sensibles, les propriétaires particulièrement adopteront cette simple méthode, qui n'exige au surplus que la truelle du maçon.

F I N.

---

*Que de choses j'aurais produites et laissées, si l'on m'eut permis de faire mes Expériences dans un logement plus vaste que le mien. . . . . dans l'un des Etablissemens publics. . . . .*

**AH! PERES DE LA PATRIE!**

Pl. Iere

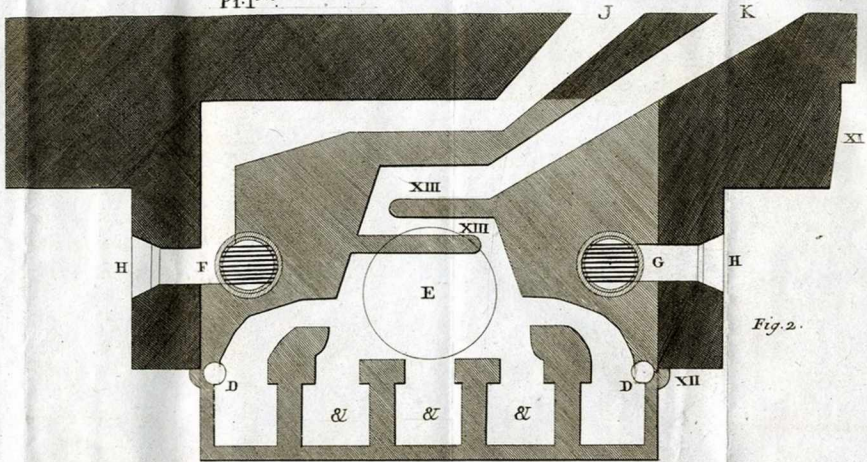


Fig. 2.

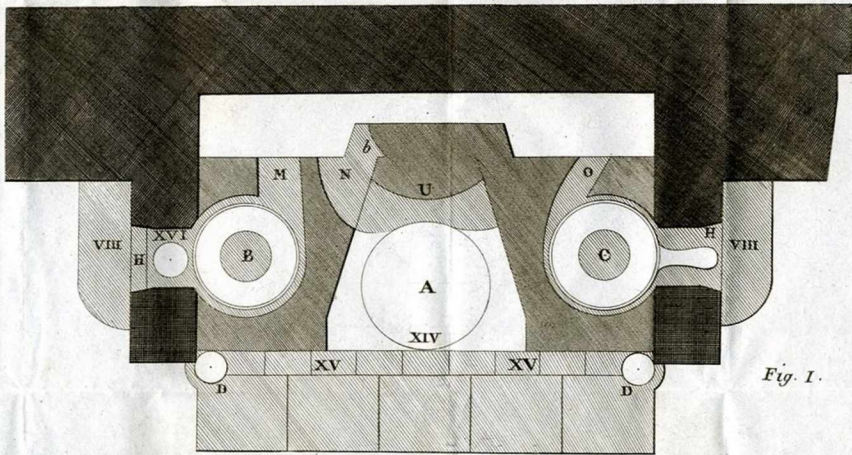


Fig. 1.

